



Communiqué

Malgré les interdictions, nous continuerons d'exister...

C'est vers 17 h00, jeudi 8 octobre 2009, que la Ligue Algérienne pour la Défense des Droits de l'Homme (LADDH) a reçu la notification écrite, des services de la DRAG de la Wilaya d'Alger, lui interdisant de tenir la rencontre nationale sur l'abolition de la peine de mort prévue samedi 10 octobre à l'Hôtel El Biar à Alger.

La LADDH dénonce avec la plus grande énergie cette interdiction non justifiée, qui ne peut trouver sa justification que dans la gestion arbitraire des affaires de l'Algérie.

Par cette interdiction, les autorités expriment le refus paranoïaque à toute initiative de la société civile qui vise à installer un débat national incluant les représentants de l'Etat sur des sujets qui concernent toute la société, notamment la question de la peine de mort.

Résolue à poursuivre sa lutte pour faire avancer les choses, la LADDH maintient cette rencontre qui rentre dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de l'abolition de la peine de mort du 10 octobre. **Elle se tiendra samedi 10 octobre 2009, à partir de 9h30 au niveau de son siège sis au 05 rue Frères Alleg, « ex Pierre Viala », 101 Didouche Mourad, Alger.**

*Alger le 8 octobre 2009
Le Président
Mostefa Bouchachi*